



Noyées dans le courant «réaliste»

■ Quoique trouvant la table ronde intitulée «Éclatement des États, genèse des nations» et l'article consacré à un «Monde sans armements» (Été 1991) informatifs et bien argumentés dans l'ensemble, le pessimisme quant aux possibilités d'un contrôle des transferts d'armements y était, à mon sens, un peu excessif. Si l'on analyse rationnellement la situation, on ne tarde pas à conclure que, d'un point de vue mondial, les transferts d'armements sont surtout une perte de ressources, de vies et de biens. D'un point de vue national, il en va autrement, puisque tout État se sent menacé. Le problème est de savoir comment rassurer les États ; or, ce problème est à la fois objectif (la menace) et subjectif (la perception d'une menace). Il importe donc tout autant de s'efforcer de réduire les menaces et de parvenir à changer les perceptions des relations internationales.

Un moyen important de ralentir les transferts d'armements consiste à rendre les armes moins intéressantes ; un autre, à donner des choix, à rendre le développement économique, par exemple, plus attrayant. C'est en cela que l'article de Keith Krause pêche. Si l'on considère les décisions prises en matière d'armements, et pas simplement les mécanismes du système international, on s'aperçoit qu'il existe d'autres façons d'arriver à limiter leurs transferts que celle qu'il expose. Ainsi, si l'on lie aide au développement et achats d'armes, on change les prix relatifs des armes et du développement, ce qui aura, normalement, une incidence sur la demande. C'est cette méthode dont on discute actuellement à la Banque mondiale et au FMI.

Un autre élément renvoie à la «Paix perpétuelle» de Kant. Des États démocratiques et des gouvernements qui répondent aux souhaits de leurs citoyens voient peut-être sous un autre angle le coût relatif des armes et d'autres biens. N'est-il pas possi-

ble que la limitation des transferts d'armements ait un lien avec la démocratisation ? Les analyses, même consacrée à la paix et à la sécurité, doivent être réalistes et éviter les vœux pieux. Par ailleurs, j'attends d'elles qu'elles cherchent de meilleures solutions et non qu'elles se noient dans le courant «réaliste».

Michael Brzoska

*Institut für Politische Wissenschaft
Hambourg, Allemagne*

L'élite n'éclaire personne

■ Pour son article intitulé «Les séquelles de la guerre du Golfe» (Été 1991), l'ICPSI n'a fait appel qu'à des membres d'organismes bien pensants. Le résultat était à prévoir : le lecteur n'a rien appris.

L'animateur a fait de son mieux. Il a demandé ce que l'on retiendrait d'unique de cette guerre. Les réponses floues qu'il a obtenues trahissaient la volonté du groupe de contourner soigneusement les véritables changements. Deuxième tentative de l'animateur : y a-t-il un conflit fondamental entre l'Occident et le monde islamique ? Seul M. Korany a répondu directement à cette question en disant que le fossé entre les pays islamiques et les non-musulmans s'était élargi. Mais il était sans aucun doute trop dangereux d'expliquer pourquoi.

On ne pouvait attendre de l'animateur qu'il réussisse à faire dire à des personnes choisies dans l'«establishment» des choses qu'elles ne sont pas censées dire. Ne pourrait-on pas entendre, ne fut-ce qu'une fois, le point de vue d'un dissident musulman arabe ?

Boris Aldanov, Ottawa

Pas d'encombrement de gradés, pas d'austérité non plus

■ Dans votre numéro d'été, la déclaration que m'attribue le professeur Desmond Morton est, en partie, inexacte. J'ai, en effet, invoqué l'exemple des Hollandais, qui ont un corps d'armée mieux équipé que le nôtre pour un budget correspondant aux deux tiers du nôtre, et j'ai souligné qu'il coûtait très cher de maintenir une force armée composée exclusivement de volontaires, comme c'est le cas au Canada, avec en plus nos modes d'acquisition des

équipements, l'infrastructure trop lourde et les autres dépenses à caractère politique. Toutefois, je n'ai jamais dit que notre armée était encombrée de gradés ; sa structure hiérarchique découle de la diversité de ses activités, des rôles, de l'envergure géographique qui lui sont propres, et du système de commandement requis. D'ailleurs, pourquoi s'attendre à ce que notre armée pratique une politique d'austérité qui ne s'applique nulle part dans les milieux bureaucratiques et politiques fédéraux ?

Gerard C.E. Thériault, Nepean

Note de la rédaction : La remarque de M. Thériault concernant la façon dont ses propos ont été repris dans le numéro de *Paix et Sécurité* est exacte. L'erreur est imputable aux rédacteurs, et nous nous excusons auprès de lui et de M. Desmond Morton. M. Thériault est membre du Conseil d'administration de l'Institut.

Régime de sécurité pour le Pacifique Nord : qui en est l'instigateur ?

■ Le professeur Jeremy Paltiel se trompe lorsque, dans l'article intitulé «Beijing nage à contre-courant» (Été 1991), il déclare «Sous M. Joe Clark, ancien ministre des affaires extérieures, le Canada a prudemment accepté un projet soviétique de longue date visant à créer un régime de sécurité pour l'Asie-Pacifique (...) Des pourparlers préliminaires sur la question ont eu lieu en avril, à Victoria».

Il a été question pour la première fois du projet canadien visant à instaurer un Dialogue sur la sécurité coopérative dans l'Asie-Pacifique (DSCAP) dans les allocutions prononcées par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Victoria, à Tokyo et à Jakarta, en juillet 1990. Le DSCAP ne traduit pas l'acceptation de la vision soviétique dite de «Vladivostok-Krasnoyarsk» de la sécurité dans l'Asie-Pacifique. Dans son initiative, Moscou demande une réunion au sommet des ministres des Affaires extérieures de l'Asie entière, qui devrait avoir lieu en 1993, à Vladivostok, propose des pourparlers entre l'URSS, les États-Unis et le Japon sur des questions relatives à la sécurité dans l'Asie du Nord-Est, et souhaite la création d'une instance au sein de laquelle cinq États (l'URSS, les États-Unis, l'Inde,

la Chine et le Japon) discuteraient des problèmes se rapportant à la sécurité.

Dans l'option qu'elle présente, Ottawa rejette la création de mécanismes inutiles, évite d'aborder les questions de sécurité bloc à bloc, et cherche à nouer entre les États intéressés de la région une «habitude de dialogue».

Le DSCAP comporte deux volets, l'un gouvernemental, l'autre, non gouvernemental, et il porte essentiellement sur les régions du Pacifique Nord de la Chine, de la République démocratique populaire de Corée, du Japon, de l'Union soviétique, de la République de Corée, des États-Unis et du Canada. Il n'y a que dans la sous-région [du Pacifique Nord], où la concentration de forces conventionnelles et nucléaires est importante, et où une instabilité croissante nuirait aux intérêts politiques, économiques, sociaux et environnementaux du Canada, qu'il n'existe aucune instance multilatérale où l'on puisse discuter de politique en temps opportun.

Le volet non gouvernemental (celui de organismes non gouvernementaux, dits ONG) de la proposition canadienne est conçu précisément pour étudier dossiers et perspectives de dialogue, et pour concentrer connaissances et attention sur le Pacifique Nord. L'Université de York a organisé un colloque international à Victoria, en avril, pour parler avec des universitaires et d'autres spécialistes des ONG de diverses méthodes de recherche relatives aux questions de sécurité dans le Pacifique Nord.

Le volet officiel, ou gouvernemental, de l'initiative canadienne est un processus souple dont l'objet est d'analyser les mérites de l'ouverture d'un dialogue régional. Ce dialogue ne doit pas résulter d'une tentative de transplantation de modèles ou d'institutions européens. Les sources de tension et la nature des problèmes régionaux dans le Pacifique Nord ne se prêtent pas à une telle démarche. En fait, il est indispensable d'adapter des méthodes favorisant la stabilité aux traditions et à la dynamique historique et géopolitique de la région.

*Claude Boucher, Directeur
Planification des politiques
Affaires extérieures, Ottawa* □